Le plan d'eau est alimenté naturellement par la nappe phréatique. STEEVE IUNCKER-GOMEZ

Le Mandement a enfin son lieu de baignade, un étang créé de toutes pièces

La plage de Dardagny a été inaugurée mardi. Un étang pour la faune jouxte le nouveau plan d'eau

L'offre balnéaire du canton ne cesse de s'étoffer. En attendant d'aller piquer une tête à la plage des Eaux-Vives l'an prochain, les amateurs de trempette peuvent déjà profiter d'un tout nouveau spot: la plage de Dardagny. La région du Mandement, éloignée du lac et ne disposant d'aucune piscine publique, possède ainsi son tout premier lieu de baignade.

L'originalité de cette plage, dont l'accès est libre, c'est qu'elle borde un plan d'eau de 100 mètres sur 30 créé de toutes pièces le long du Rhône, à La Plaine. Celui-ci est alimenté par les nappes d'eau souterraine de l'Allondon et du Rhône, ce qui garantit une excellente qualité de ses eaux. Une telle réalisation est une première à Genève. Les travaux ont duré trois ans et coûté environ 2,5 millions de francs. Il a notamment fallu dévier la route de Challex, qui longeait précédemment le Rhône. Un sentier de promenade l'a remplacée. Il a aussi fallu dépolluer le site, une ancienne friche industrielle où des hydrocarbures étaient stockés.

À son point le plus profond, ce bassin descend à plus de trois mètres. Comme son fond est naturellement perméable, il s'est rempli d'eau tout seul, au fur et à mesure que l'on creusait. Le sable qui constitue la plage a été récupéré lors du chantier, ainsi que d'autres matériaux utilisés pour les aménagements paysagers, ce qui a permis de limiter le trafic de camions. Un étang plus petit a aussi été créé juste à côté. Il est destiné à la faune et pourrait notamment servir de refuge pour les poissons lors des vidanges du Rhône. Un castor y a déjà établi ses quartiers, sans attendre la fin du chantier. Une falaise à hirondelles a été construite, ainsi que des mares à batraciens et salamandres. Les oiseaux d'eau, et pourquoi pas les tortues cistudes, pourraient également coloniser les lieux.

Côté équipements, des plateformes pour la bronzette ont été installées, ainsi que des toilettes et une douche. Ce lieu n'a pas pour vocation d'attirer les grandes foules, c'est pourquoi il n'y a volontairement pas de parking. Mais la gare de La Plaine se trouve à deux pas. Luc Barthassat, dont c'était sans doute là le dernier couper de ruban en tant que conseiller d'État, est convaincu qu'on viendra de loin pour tester cette plage: «Il y a ici une rencontre unique et précieuse entre la beauté de la nature et le plaisir des visiteurs.» Le maire de Dardagny, Pierre Duchêne, compte sur le civisme de la population pour respecter l'endroit et limiter les incivilités. «J'espère que les habitants et les baigneurs feront bon ménage. Certaines personnes m'ont déjà fait part de leurs craintes.»

Antoine Grosjean